

HSBC SFH (France)

Rapport sur la qualité des actifs
Au 31 Décembre 2017

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 30/11/2017

Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	5 309 512 479
- Autres crédits	-
	5 309 512 479

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	5 309 512 479
- Autres	-
	5 309 512 479

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	859 024 871
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	4 450 487 607
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	5 309 512 479

L'unique organisme de cautionnement est le Crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 30/11/2017

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	812 459 231
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	46 565 641
	859 024 871

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	4 173 529 424
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	276 958 183
	4 450 487 607

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 30/11/2017 Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	360 666	21
2003	1 471 324	59
2004	4 405 252	85
2005	19 029 224	204
2006	42 274 640	420
2007	37 016 903	337
2008	34 273 189	291
2009	17 783 456	168
2010	32 113 663	266
2011	38 413 932	299
2012	56 331 154	411
2013	60 994 792	401
2014	100 405 541	596
2015	130 432 392	693
2016	156 372 142	808
2017	127 346 603	670
	859 024 871	5 729

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	647 420	41
2003	1 530 127	64
2004	2 948 108	72
2005	31 851 155	367
2006	57 355 928	598
2007	34 241 166	349
2008	30 107 079	338
2009	50 367 286	450
2010	91 848 153	739
2011	96 966 350	856
2012	150 721 822	1 239
2013	464 925 473	3 574
2014	514 415 240	3 577
2015	980 199 771	6 138
2016	937 731 706	5 353
2017	1 004 630 825	5 538
	4 450 487 607	29 293

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 30/11/2017

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	762 720	104
1	2 635 854	92
2	7 884 342	142
3	9 774 292	170
4	14 645 520	212
5	16 968 881	220
6	20 316 852	198
7	30 855 686	277
8	53 285 350	425
9	58 144 409	439
10	48 589 999	363
11	59 072 129	361
12	68 204 025	412
13	83 495 572	477
14	84 031 638	448
15	36 198 272	197
16	41 825 354	195
17	54 174 991	242
18	56 847 487	244
19	48 948 004	225
20	6 291 225	37
21	9 512 094	47
22	4 549 526	25
23	17 907 773	68
24	23 613 407	106
25	269 217	2
26	220 253	1
	859 024 871	5 729

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	1 310 006	196
1	3 719 440	162
2	10 398 764	281
3	27 610 826	528
4	50 579 622	734
5	90 403 479	1 114
6	121 331 564	1 301
7	226 820 764	2 013
8	254 938 510	2 123
9	337 348 240	2 482
10	305 868 054	2 173
11	354 272 086	2 225
12	423 263 424	2 414
13	444 265 696	2 513
14	395 707 391	2 159
15	172 157 386	1 006
16	199 584 771	1 013
17	294 564 564	1 374
18	213 591 010	1 024
19	260 941 995	1 207
20	25 897 668	138
21	31 085 606	153
22	24 911 628	116
23	73 539 677	323
24	102 907 363	504
25	1 994 957	12
26	1 473 115	5
	4 450 487 607	29 293

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le Crédit Logement dont la notation au 31/12/2017 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
DBRS	AAL

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 31/12/2017, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) sont les suivants :

✓ <u>Trésorerie (comptes nostro) :</u>	122 680 027€
✓ <u>Cash Collateral :</u>	0 €

V. Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé (RA totaux et partiels) retenu pour le calcul des besoins de liquidité à 180 jours est de 11.74% en rythme annualisé (soit 2.81% sur le trimestre).

VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 séries d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collatéral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

Suite à la modification de la documentation du programme SFH le 24 novembre 2016, le portefeuille de crédits immobiliers apportés en garantie par HSBC France est exclusivement à taux fixe. Par ailleurs, le mécanisme de couverture du risque de taux décrit ci-dessus s'applique à l'ensemble de la structure jusqu'à l'extinction de la dernière tranche spécifiant ce mécanisme dans ses Final Terms, soit la tranche n° 5 expirant le 16 octobre 2023.

VII. Couverture du besoin de liquidité

En référence à l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie est évalué en transparence, c'est-à-dire en tenant compte non pas des flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif de HSBC SFH (France), mais de ceux résultant des actifs reçus à titre de garantie. Sont prises en compte, dans le calcul des flux prévisionnels des actifs reçus à titre de garantie, des hypothèses conformes à l'annexe 2 de l'instruction ACPR 2014-I-17.

Au 31 décembre 2017, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture de celui-ci sont estimées comme suit :

- Situation initiale de trésorerie : 122 680 027 €
- Valeurs de remplacements (cash collatéral) : 0 €
- Flux provenant des actifs apportés en garantie : + 524 588 297 €
- Paiement d'intérêts, remboursements de principal des obligations et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : -7 168 219 €
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : + 752 998 860 €

Les besoins de liquidité à 180 jours sont couverts.

Paris, le 02 Février 2018,

M. Guillaume Makowski
Directeur Général de HSBC SFH (France)